

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/12

Le TRENTE mars de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*

MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Absent : *M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 23 mars 2021

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Objet : Modification du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
Vu les délibérations n° 20/04 et 20/06 du 3 juillet 2020 relatives à l'élection du maire et des adjoints,
Vu la délibération n° 20/07 relative à la détermination du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires seront inscrits au budget municipal.

Il convient donc de prendre une délibération modifiant le calcul des indemnités sur l'indice brut terminal de la fonction publique ainsi que le pourcentage de calcul pour le maire et les adjoints.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité de modifier le montant des indemnités des fonctions de maire et d'adjoints tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Nom de l' élu	Prénom de l' élu	Qualité	Taux indice brut terminal	Brut mensuel	Net mensuel	Ecrêtement de l' indemnité
HAITCE	Véronique	Maire	40.3 %	1 567.42	1 355.82	mandat unique
VAILLANT	Denis	1er adjoint	10.7 %	416.16	359.98	mandat unique
VANCOPPENOLLE	Sandrine	2 ^{ème} adjointe	10.7 %	416.16	359.98	mandat unique
ALMERO	Jean-Jacques	3 ^{ème} adjoint	10.7 %	416.16	359.98	mandat unique
CAMAIN	Anne-Claire	4 ^{ème} adjointe	10.7 %	416.16	359.98	mandat unique

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 30 mars 2021.

Fait à Goyrans, le 30 mars 2021

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans